

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 4 novembre 2013 portant dissolution du bureau Chorus
du centre administratif financier national du Blanc (Indre)**

NOR : INTJ1327090A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

Le bureau Chorus du centre administratif financier national du Blanc (Indre) est dissous à compter du 1^{er} janvier 2014.

Article 2

Le général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 novembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,*
B. SOUBELET